



## Achat véhicule particulier

Par **saglili**, le **04/07/2014** à **19:12**

Bonjour, j'ai acheter il y à deux jours une voiture à un particulier. Celui ci m'a expliquer que malgré le faite que le CT ne soit pas fait sur le véhicule mise à part une vidange il ne me fallait rien prévoir comme travaux sur le véhicule.

Le même jour j'ai prit un rendez-vous pour faire passer le CT à mon nouveau véhicule, à la sorite besoin d'une contre visite pour deux point défectueux : la crémaillère et une rotule. Le lendemain je vais voir mon garagiste pour faire un devis des travaux que normalement je n'avais pas à faire sur le véhicule résultat 500 € de devis, dans ma situation impossible pour moi d'avancer cette somme.

Comment puis-je faire annuler la vente et me faire rembourser? Ou est-ce possible de vendre le véhicule alors que je n'ais toujours pas fait le changement de carte grise?